

dissimuler qu'il considère que toutes les caractéristiques du programme d'écoulement d'excédents suivi par l'administration des États-Unis nuisent beaucoup à la vente du blé canadien, et dès que l'occasion s'en présentera, nous nous proposons d'exposer ce ferme point de vue du gouvernement canadien.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggar): Le ministre a-t-il protesté contre la façon dont le secrétaire d'État à l'Agriculture des États-Unis se propose de vendre plus de blé américain au Japon, c'est-à-dire en acceptant des devises locales à placer ensuite dans le pays? Bien des gens y voient un grave obstacle au commerce de blé du Canada avec le Japon. Le ministre a-t-il obtenu quelque assurance que cette pratique allait cesser? J'imagine que c'est à des méthodes de ce genre qu'il songeait lorsqu'il a dit qu'en dehors du troc existaient d'autres méthodes qui ne lui semblaient pas compatibles avec l'accord.

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, l'honorable député a posé une question semblable à mon collègue, le ministre du Commerce, la semaine dernière.

M. Coldwell: Pas absolument semblable.

L'hon. M. Fleming: Sur le même sujet. Le secrétaire à l'agriculture du cabinet des États-Unis comprend parfaitement la position du gouvernement canadien vis-à-vis de cette méthode et des autres, employées par le gouvernement des États-Unis dans son programme d'écoulement des excédents agricoles.

LA RADIODIFFUSION

LA COMMISSION FOWLER—DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS QUANT À SA MISE EN ŒUVRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. G. Hansell (Macleod): J'ai une question à poser au ministre du Revenu national. Étant donné qu'il y a assez longtemps que la Commission Fowler a soumis son rapport et ses propositions sur la radio et la télévision, pouvons-nous nous attendre qu'on apportera cette année des changements à la législation concernant la radio et la télévision au Canada?

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, quand il parle de cette année, je suppose que l'honorable député veut dire la présente année civile. Le Gouvernement étudie la question du rapport Fowler; il faudra apporter d'importantes modifications à la législation actuelle et ces changements sont tels, à mon avis, qu'ils exigeront une étude assez approfondie et assez prolongée de la part du Parlement. J'estime donc qu'il ne serait ni opportun

ni possible de les soumettre à la présente session du Parlement, cette année.

L'ÉCONOMIE CANADIENNE

CRÉATION DE LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR L'ÉNERGIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. J. McIlraith (Ottawa-Ouest): J'aimerais poser une question au premier ministre, monsieur l'Orateur. La Commission royale d'enquête sur l'énergie, dont il annonçait la création le 15 octobre dernier, a-t-elle été constituée? Dans le cas contraire, nous dirait-il pourquoi et aussi quand il s'attend que cela soit fait?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, l'honorable député a eu la bonté de me donner avis de sa question. La Commission a été créée le 15 octobre dernier. Les travaux préparatoires sont en cours, mais on ne sait pas encore quand ils seront terminés ni quand commenceront les audiences.

M. McIlraith: Dans ces conditions, est-ce que je puis poser une autre question? Le premier ministre nous donnera-t-il des éclaircissements sur la réponse donnée par lui le 16 octobre 1957 et figurant à la page 32 du Hansard. Il disait alors, en effet: "Néanmoins, quand la commission sera constituée..." etc. Il a employé les mots "quand la commission sera constituée et si l'on juge souhaitable...", en réponse à une question qu'on lui posait le 16 octobre.

Le très hon. M. Diefenbaker: En fait c'est le mot "constituée" sur lequel mon honorable ami fondait sa question?

M. McIlraith: Oui.

Le très hon. M. Diefenbaker: A ce moment-là, je songeais en général au début des audiences et aux décisions qui devaient encore intervenir. La constitution de la commission s'est faite par décret.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DEMANDE DE PRIORITÉ EN FAVEUR DES MESURES ÉTABLISSANT DES PRIX AGRICOLES GARANTIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. B. Huffman (Kent): Je voudrais demander au leader de la Chambre, le ministre des Travaux publics, s'il pourrait disposer le programme de nos travaux de façon que la résolution visant à établir des prix garantis pour certains produits agricoles soit soumise au Parlement avant la reprise du débat sur le discours du trône.